

Vers l'intersyndicale ?

■ Depuis 3 ans, les personnels des PIC et CTC débrayent chaque fin de semaine à l'appel de SUD pour arracher des négociations ■ La direction a jusqu'à maintenant joué le pourrissement ■ L'intersyndicale qui pourrait voir le jour peut inverser le rapport de force et contraindre la direction du Courrier à négocier.

Une intersyndicale nécessaire...

Nous entrons aujourd'hui dans une nouvelle étape. Suite à la lettre ouverte que nous avons envoyée à l'ensemble des fédérations (voire au verso), celles-ci ont répondu positivement. Une intersyndicale va enfin se tenir.

L'enjeu est de taille : imposer à la direction du Courrier, par un rapport de force conséquent, d'ouvrir enfin des négociations.

Oui, le **2.1 grade de base** c'est possible

Oui, l'**heure de nuit à 3 euros** c'est possible

Oui, la **prise en compte de la pénibilité** c'est possible

Oui, l'**arrêt des suppressions d'emplois** c'est possible

Cela sera d'autant plus possible, dans l'unité, avec toutes les forces syndicales, par un mouvement massif du personnel.

... et indispensable face au rouleau compresseur

La direction n'a fait que mentir depuis 2004 et l'annonce de CQC. Elle qui jurait que ce projet allait améliorer le quotidien des agents des CTC, grâce à la mise en place des PIC, ne trompe aujourd'hui plus personne. En 8 ans, ce sont plus de 10000 emplois qui ont disparu, et les brigades traditionnelles avec ! Les directions ont profité de la mise en place

des PIC pour instaurer centre par centre de nouvelles règles de management, mais également de nouvelles règles RH (compensations des fériés, registres internes du personnel supprimés...).

Et l'arrivée de la « lettre verte » n'est pas pour nous rassurer : dans certains centres, les directions ont d'ores et déjà annoncé la bascule d'une partie des agents de nuit vers des brigades de fin d'après-midi, voire de boulangerie pour une meilleure adaptation au nouveau trafic !!!

Ensemble disons STOP

Toutes et tous, il faut avancer et construire ensemble une mobilisation d'ampleur. L'objectif de l'intersyndicale est d'aboutir à des revendications et des actions communes. Localement, des HMI (heures d'information mensuelle) et des AG (assemblées générales) communes sont possibles. Face aux patrons, la riposte doit être unitaire.

Aujourd'hui, tous les feux sont au vert pour un grand mouvement des centres de tri et PIC. Il est temps de dire STOP à la direction du Courrier qui comptait sur la division syndicale pour refuser d'engager des négociations.

Il dépend, maintenant, des organisations syndicales de proposer aux personnels une action commune sur la base de revendications unitaires.

Vers une intersyndicale début mars ?

Une première réunion s'est tenue le 14 février. Seuls SUD et CGT étaient présentes, les autres fédérations n'ayant pu y participer pour des problèmes de calendrier.

La question des revendications y a été abordée et a fait consensus :

emplois, conditions de travail, reconnaissance. En revanche, nous n'avons pu trouver de date commune : le 29 février, proposé par la CGT nous sem-

blait trop proche et surtout les revendications liées à cette journée (contre l'austérité en Europe) dépassent largement le champ des PIC et CTC.

C'est pourquoi nous avons proposé une nouvelle date de rencontre, début mars. Nous attendons les réponses des fédérations syndicales.

Toutes et tous ensemble, dans l'unité, nous pouvons gagner !!!



Paris le 13 janvier 2012

Fédération Syndicale des Activités Postales
et de Télécommunications
25/27 rue des Envierges
75 020 Paris
Tél : 01 44 62 12 00
Fax : 01 44 62 12 34
Site : www.sudptt.fr

**A l'attention des fédérations syndicales
de La Poste
CGT, FO, CFDT, CFTC et CGC**

Cher-es camarades,

Les personnels des PIC et CTC tentent depuis des mois d'arracher des négociations nationales, notamment sur les questions des niveaux de fonction, de conditions de travail, d'horaires, de prise en compte de la pénibilité, de primes de nuits et de gestion des compensations.

Ces revendications ont le plus souvent un caractère national. Il est donc clair que des négociations locales ne peuvent régler l'essentiel de ces revendications.

Chaque organisation a sa propre stratégie pour faire avancer les droits des personnels de ces établissements. Sud a pour sa part déposé des préavis de fin de semaine. Aujourd'hui cette action perdure dans les établissements malgré les pressions de la direction du Courrier.

Si Sud reste maître de ses préavis, nous ne prétendons pas négocier seuls les revendications des agents des PIC et CTC. C'est pourquoi dans le cadre d'une montée nationale des PIC et CTC devant la direction de La Poste, nous avons exigé l'ouverture de négociations avec l'ensemble des organisations syndicales. La direction de la Poste, après avoir annoncé des négociations, est revenue sur ses engagements pour des raisons incompréhensibles. Elle préfère jouer maintenant le pourrissement anticipant à tort un découragement des salarié-es.

Pour notre part, nous restons persuadés qu'il est de la responsabilité des organisations syndicales de trouver les conditions nécessaires à l'unité syndicale et de proposer aux personnels une action commune. Il est clair qu'un appel commun à l'action pèserait lourdement face à cette direction qui reste sourde aux revendications des agents.

Nous constatons que plusieurs organisations, par leurs tracts, exigent comme Sud l'ouverture de négociations. Nous constatons aussi que l'essentiel des revendications nous sont communes. Ce sont déjà des éléments de convergence sur lesquels nous voulons nous appuyer !

Il faut maintenant une discussion sans tabous, dans le respect des stratégies de chaque organisation. Nous n'avons pas la prétention d'imposer à d'autres organisations de s'aligner sur nos préavis, ces derniers n'étant pas un obstacle à un débat ouvert et n'empêchent en rien de discuter et de trouver des modalités d'actions complémentaires communes permettant d'arracher tous et toutes ensemble des négociations et de faire avancer les revendications.

Quelque soit le type d'actions, il sera nécessaire de prendre le temps de préparer, de débattre dans les établissements afin que cela soit porté par le personnel. Alors discutons, rien ne se fera sans intersyndicale, sans que nous trouvions une base commune revendicative, sans que l'idée d'une action soit partagée par toutes ou plusieurs organisations syndicales.

Nous vous proposons une intersyndicale fédérale sur toutes ces questions, fin janvier ou début février.

Amitiés syndicales

Gaëlle Differ